

Les conséquences de la violence armée, des mines terrestres et d'autres armes de guerre

Déclaration de politique

© World Physiotherapy 2019
www.world.physio



Les conséquences de la violence armée, des mines terrestres et d'autres armes de guerre

La Confédération mondiale de physiothérapie (WCPT) estime que les physiothérapeutes jouent un rôle essentiel dans la gestion des problèmes de santé et des limitations fonctionnelles qui sont la conséquence directe de la violence armée et de l'utilisation de mines terrestres et d'autres armes de guerre, même en temps de paix. Les systèmes de prestation de services de santé en place dans les pays où des violences importantes se sont produites ont rarement la capacité de répondre aux exigences qui leur sont imposées. Les mines terrestres, les armes à sous-munitions et les restes d'armes de guerre, en particulier, constituent une menace pour la santé qui frappe au hasard et continuent d'être actifs longtemps après la fin des conflits. Les services de réadaptation et la fourniture d'équipement sont souvent mal financés et insuffisants pour permettre aux individus d'obtenir le rétablissement fonctionnel complet dont ils sont capables et auxquels ils ont droit¹.

Les physiothérapeutes comptent parmi les professionnels de la santé qui contribuent à offrir un traitement efficace et à favoriser la réadaptation et l'inclusion sociale des populations civiles, des réfugiés, des personnes évacuées, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et du personnel des forces armées blessé. L'accès aux interventions des physiothérapeutes est essentiel pour les populations qui ont besoin de services de réadaptation physique. Lorsque les physiothérapeutes exercent dans des zones de conflit, la WCPT estime qu'ils ont le droit d'être protégés dans l'exécution de leur prestation de services.

Les physiothérapeutes appuient l'élaboration de politiques, de programmes, de services et de systèmes nationaux permettant de proposer des services de physiothérapie efficaces aux personnes vivant avec les conséquences des conflits armés, des mines terrestres et d'autres armes de guerre.

La WCPT s'oppose à l'utilisation involontaire ou intentionnelle de mines terrestres, d'agents nucléaires, chimiques et biologiques et d'autres armes de violence armée, qui sapent tous la santé et menacent la survie des gens. À cette fin, la WCPT appuie :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme² ;
- le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires³ ;
- la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction⁴ ;
- la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ;
- le Programme de prévention de la violence armée de l'Organisation mondiale de la Santé⁵ ;
- la Convention sur les armes à sous-munitions⁶.

La paix et la sécurité sont des exigences fondamentales en matière de santé et de développement. La WCPT plaide en faveur d'une résolution pacifique des conflits par la négociation et des solutions diplomatiques.

La WCPT encourage les organisations membres à œuvrer en faveur de l'élimination des mines terrestres, nucléaires, chimiques, biologiques et des autres armes de violence armée. Les organisations membres peuvent le faire :

- en encourageant leurs gouvernements nationaux à signer les déclarations, conventions et traités internationaux pertinents et à s'y conformer ;
- en jouant un rôle proactif dans la prestation de services de physiothérapie aux survivants des conflits, notamment les réfugiés, les personnes évacuées, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les rapatriés ;

- en sensibilisant les gens aux conséquences générales de la violence armée, des mines terrestres et des autres armes de guerre, non seulement les troubles qu'ils entraînent, mais aussi la façon dont les gens gèrent leur vie ;
- en jouant un rôle proactif dans l'élaboration de plans d'intervention et de préparation en cas de catastrophe^{7, 8}.

En outre, les organisations membres peuvent :

- préparer les physiothérapeutes à faire face aux conséquences de la violence armée, des mines terrestres et d'autres armes de guerre par l'éducation ;
- participer à la formulation et à l'élaboration de politiques et de programmes nationaux axés sur la promotion des sociétés d'après-conflit.

Glossary (<https://world.physio/resources/glossary>)

Asylum seeker

Evacuee

Hazard

Internally displaced persons (IDPs)

Refugee

Rehabilitation

Approval, review and related policy information	
Date adopted:	Approved at the 17th General Meeting of WCPT in June 2011. Revised and re-approved at the 18th General Meeting of WCPT May 2015. Re-approved at the 19th General Meeting of WCPT May 2019
Date for review:	2023
Related WCPT policies:	WCPT ethical principles WCPT policy statements: <ul style="list-style-type: none"> • Disaster management • Ethical responsibilities of physical therapists and WCPT members • Patients'/clients' rights in physical therapy WCPT endorsements: <ul style="list-style-type: none"> • United Nations Convention on the Rights of the Child • The United Nations Standard Rules on the Equalisation of Opportunities for Persons with Disabilities • The United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities

References

1. United Nations. Convention on the Rights of Persons with Disabilities. New York, USA: United Nations; 2006. www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities.html (Access date 16 August 2019)
2. United Nations. The Universal Declaration of Human Rights. New York, USA: United Nations; 1948. www.un.org/en/universal-declaration-human-rights/index.html (Access date 19 August 2019)
3. United Nations. The Treaty on Non-Proliferation of Nuclear Weapons. New York, USA 1968. www.un.org/disarmament/wmd/nuclear/npt/ (16 August 2019)
4. United Nations. The Convention on the Prohibition of the Development and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on their Destruction. New York, USA 1972. www.un.org/disarmament/wmd/bio/ (16 August 2019)
5. World Health Organization. Armed Violence Prevention Programme. Geneva, Switzerland: World Health Organization; 2005 [Available from: www.who.int/violence_injury_prevention/violence/activities/armed_violence/en/.
6. United Nations. The Convention on Cluster Munitions. New York, USA; 2008. www.clusterconvention.org/ (Access date 16 August 2019)
7. International Council of Nurses. Armed conflict: nursing's perspective. Geneva, Switzerland; 2012. www.icn.ch/sites/default/files/inline-files/E01_Armed_Conflict.pdf (Access date 16 August 2019)
8. International Council of Nurses. Towards elimination of weapons of war and conflict. Geneva, Switzerland; 2012. www.icn.ch/images/stories/documents/publications/position_statements/E14_Elimination_Weapons_War_Conflict.pdf (Access date 16 August 2019)

© World Confederation for Physical Therapy 2019